



Mon mari a quitté le domicile

Par **laura_pausin_old**, le **10/11/2007** à **13:27**

Bonjour, je me suis mariée en juillet 2007, et après une violente dispute mon mari a quitté la maison le 06.10.2007. Nous avons une fille qu'il n'a pas revue depuis son départ. Je l'ai appelé le lendemain, mais il ne décrochait pas. Ensuite j'ai réussi à lui parler au téléphone par l'intermédiaire de sa belle sœur. Il m'a dit que c'est plus la peine, qu'il c'est passé trop de choses. Depuis, plus moyen de le joindre, son tel est constamment coupé. J'ai essayé de le joindre au travail, son chef m'a juste dit qu'il semblait mal dans sa tête et que d'après lui il aurait un souci d'alcool. Le frère de mon mari m'a dit, les premiers jours, d'attendre, de ne rien faire. Or à ce jour, je suis toujours sans nouvelles.

Dois-je signaler quelque part que mon mari a quitté le domicile??

Je ne veux pas divorcer pour le moment.

Si mon mari est déjà allé voir un avocat est-ce normal que je ne suis pas encore averti??

Merci de m'éclairer.

merci

Par **ly31**, le **10/11/2007** à **19:10**

Bonsoir,

Vous pouvez si vous le souhaitez déclarer, au Commissariat, que votre mari a quitté le domicile conjugal et en rester là si vous le désirez

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **papa tango charly_old**, le 11/11/2007 à 17:07

une déclaration d'abandon du domicile conjugal pourra vous être utile par la suite en cas de complications...

et, malheureusement, les mauvaises choses arrivent plus souvent que les bonnes.

Par **Upsilon**, le 11/11/2007 à 17:12

[citation]et, malheureusement, les mauvaises choses arrivent plus souvent que les bonnes.[/citation]

Je suis fondamentalement contre ce genre de propos...

La seule différence, c'est que la nature humaine préfère prêter attention aux mauvaises choses qu'aux bonnes.

Pour votre problème, la seule solution semble effectivement de procéder à une déclaration d'abandon de domicile. Si vous veniez à divorcer, vous seriez en droit de vous en prévaloir. Sinon, il n'y a rien d'autre à faire.

Par **laura_pausin_old**, le 11/11/2007 à 17:43

je vous remercie pour votre réponse si rapide, et un merci spécial à Upsilon, parce que c'est vrai que ce n'est déjà pas facile alors si c'est pour entendre des trucs du genre ça se termine plus souvent mal que bien ...

En tout cas je vous remercie sincèrement, et bonne continuation à tous.